

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 91 (1965)
Heft: 11

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ORGANE OFFICIEL

de la Société suisse des ingénieurs et des architectes
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (SVIA)
de la Section genevoise de la SIA
de l'Association des anciens élèves de l'EPUL (Ecole polytechnique
de l'Université de Lausanne)
et des Groupes romands des anciens élèves de l'EPF (Ecole poly-
technique fédérale de Zurich)

COMITÉ DE PATRONAGE

Président: E. Martin, arch. à Genève
Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne
Secrétaire: S. Rieben, ing. à Genève
Membres:
Fribourg: H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.
Genève: G. Bovet, ing.; Cl. Grosgruin, arch.; J.-C. Ott, ing.
Neuchâtel: J. Béguin, arch.; R. Guye, ing.
Valais: G. de Kalbermatten, ing.; D. Burgener, arch.
Vaud: A. Chevalley, ing.; A. Gardel, ing.;
M. Renaud, ing.; J.-P. Vouga, arch.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

de la Société anonyme du « Bulletin technique »
Président: D. Bonnard, ing.
Membres: Ed. Bourquin, ing.; G. Bovet, ing.; M. Bridel; J. Favre,
arch.; A. Robert, ing.; J.-P. Stucky, ing.
Adresse: Avenue de la Gare 10, Lausanne

SOMMAIRE

Les téléphériques du glacier des Diablerets, par R.-H. Lambert et P.-A. Roulier, ingénieurs, Lausanne.
La gare de l'Exposition nationale, Lausanne 1964, par Ami Lambert, chef d'exploitation du 1^{er} arrondissement des CFF.
Bibliographie. — Divers. — Les congrès.
Documentation générale. — Documentation du bâtiment. — Nouveautés, informations diverses.

LES TÉLÉPHÉRIQUES DU GLACIER DES DIABLERETS

par R.-H. LAMBERT et P.-A. ROULIER, ingénieurs, Compagnie d'études de travaux publics S.A., Lausanne

L'intérêt touristique extraordinaire que présente le massif des Diablerets devait susciter des initiatives audacieuses. Elles vinrent de deux côtés: d'une part d'un groupe soucieux du développement d'une région des Alpes vaudoises en plein essor touristique, et d'autre part d'un groupe de la région de Gstaad dans les Alpes bernoises.

D'abord rivaux, ces deux groupes arrivèrent rapidement à une entente qui est concrétisée par le plan schématique de la figure 1: le groupe bernois assurait la construction et l'exploitation des tronçons du téléphérique Rüsch - Oldenegg et Oldenegg - Cabane des Diablerets, alors que le groupe vaudois assurait la construction et l'exploitation de la ligne Col du Pillon - Pierres-Pointes - Cabane des Diablerets - Sex-Rouge.

On peut assurément critiquer ce compromis et déplorer qu'une entente plus complète n'ait pas pu être réalisée, entente qui aurait pu signifier par exemple l'exploitation d'une seule ligne de téléphérique. Toutefois un examen attentif des possibilités offertes aux

skieurs moyens ou qualifiés montre que la solution de compromis adoptée n'est pas aussi mauvaise qu'elle en a l'air de prime abord.

Avant de passer à la description des installations réalisées par le groupe vaudois — but de notre article — nous donnons rapidement les caractéristiques principales des installations bernoises :

Téléphérique Rüsch-Oldenegg (altitudes 1343 et 1922 m)
— débit horaire 510 passagers/heure
— dénivellation 571 m
— distance horizontale entre stations 1495 m
— diamètre des câbles porteurs 38 mm
— diamètre des câbles tracteurs 20 mm

Téléphérique Oldenegg-Cabane des Diablerets (altitudes 1922 et 2523 m)
— débit horaire 330 passagers/heure
— dénivellation 601 m
— distance horizontale entre stations 2240 m
— diamètre des câbles porteurs 36 mm
— diamètre des câbles tracteurs 21 mm

ANNONCES

Tarif des annonces:

1/1 page	Fr. 385.—
1/2 »	» 200.—
1/4 »	» 102.—
1/8 »	» 52.—

Adresser toutes communications concernant abonnement, vente au numéro, changement d'adresse, expédition, etc., à: Imprimerie La Concorde, Terreaux 29, Lausanne



ASSA
Annonces Suisses S.A.
Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26. 1000 Lausanne et succursales